



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-20 novembre 2026

Distribution: générale

Date: 7 août 2026

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2026/7-A/6/DRAFT

Questions opérationnelles – plans stratégiques
de pays

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Mozambique (2027-2030)

Durée	1 ^{er} janvier 2027-31 décembre 2030
Coût total pour le PAM	555 882 692 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats	3,1

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Mozambique (2027-2030) (WFP/EB.2/2026/7-A/6), pour un coût total pour le PAM de 555 882 692 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth
Sous-Directeur exécutif
Département des opérations liées aux
programmes
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

Mme C. Conan
Directrice de pays
courriel: claire.conan@wfp.org

Le présent plan stratégique de pays (PSP) concorde avec le Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 et repose sur les principes humanitaires et le cadre d'action approuvé par le PAM.

Partenariats et priorités programmatiques stratégiques du PAM

1. Jusqu'à 3,5 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë chaque année au Mozambique. Près de 90 pour cent de la population n'a pas les moyens de s'alimenter sainement et 20 pour cent est sous-alimentée¹.
2. La malnutrition contribue à un tiers des décès chez les enfants de moins de 5 ans². Plus de 37 pour cent des enfants de moins de 5 ans et près de la moitié des enfants vivant dans les provinces septentrionales les plus touchées présentent un retard de croissance. L'anémie concerne 47 pour cent des femmes en âge de procréer³.
3. Les populations les plus vulnérables au Mozambique sont notamment les ménages ruraux pauvres, les femmes et les filles, les enfants de moins de 5 ans, les personnes handicapées, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les populations exposées à des aléas naturels récurrents tels que les sécheresses, les inondations et les cyclones. La vulnérabilité est également élevée chez les jeunes, qui sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté.
4. D'après l'évaluation du PSP pour 2022-2026, l'atout le plus important du PAM est son aptitude à combiner des capacités opérationnelles à grande échelle avec son savoir-faire en matière d'intervention d'urgence, auxquels s'ajoutent son grand dynamisme sur le plan technique et ses activités d'appui au renforcement des systèmes. Le PAM peut ainsi non seulement répondre aux besoins humanitaires immédiats à l'échelle nécessaire, mais aussi développer les systèmes nationaux, renforcer la résilience et appuyer la mise en place de solutions durables face à l'insécurité alimentaire récurrente et aux vulnérabilités chroniques.
5. Doté d'un portefeuille d'activités davantage hiérarchisées par ordre de priorité et mieux coordonnées, le PSP pour 2027-2030 marque une réorientation stratégique qui consiste à passer de la mise en œuvre directe à l'assistance technique et au renforcement des capacités, et d'interventions organisées par projet à des approches évolutives prises en main par les pays. Au moyen d'une délimitation plus fine du champ d'action géographique, d'un ciblage plus précis et de programmes tenant davantage compte du contexte, il établit des liens entre l'intervention d'urgence, le renforcement de la résilience et la consolidation des systèmes dans le cadre d'interventions superposées et échelonnées.
6. Le PSP intègre des priorités transversales dans l'ensemble des effets directs. Il vise à encourager l'adoption d'une bonne nutrition et de régimes alimentaires sains, à renforcer le pouvoir d'action des femmes et des filles et à faire progresser l'égalité en garantissant un accès équitable aux services et aux possibilités offertes. Le PSP intègre également de manière systématique la responsabilité à l'égard des personnes touchées, la protection, les principes humanitaires et les risques liés aux conflits afin d'assurer la sécurité et la qualité des programmes et de faire en sorte qu'il soit rendu compte de leur mise en œuvre. La durabilité environnementale et l'ancrage local sont des composantes fondamentales du PSP, qui contribuent à renforcer la résilience à long terme et la direction des opérations par les instances nationales.

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture *et al.* 2024. [L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 – Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition](#).

² Ministère de la santé du Mozambique, Direction nationale de la santé publique, Département de la nutrition. 2019. [Stratégie nationale pour l'alimentation des enfants 2019-2024 \(2029\)](#) (disponible en portugais uniquement).

³ Global Nutrition Report (non daté). [Page présentant le profil du Mozambique en matière de nutrition](#) (en anglais uniquement).

7. Les partenariats occupent une place centrale dans le PSP. L'accent est mis sur la prise en main par le Gouvernement, la complémentarité entre les partenaires et la mobilisation de ressources financières et techniques pour renforcer les systèmes nationaux. Le PSP sera mis en œuvre en partenariat avec les institutions publiques nationales et infranationales, d'autres entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, des établissements universitaires, le secteur privé, les institutions financières internationales et des organisations régionales.
8. Le PSP s'appuie sur l'analyse commune de pays de 2026 et concorde avec les trois domaines stratégiques prioritaires du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2027-2030 établi pour le Mozambique, à savoir: tirer parti du dividende démographique; renforcer les institutions, la paix, les droits de l'homme et la gouvernance inclusive; et stimuler une transformation économique durable et résiliente face aux aléas climatiques. Les effets directs du PSP découlent de ces priorités et contribuent directement à leur mise en œuvre, et appuient ainsi l'obtention de résultats collectifs par le système des Nations Unies.

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise qui sont ciblées au Mozambique sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les chocs, notamment grâce à des systèmes nationaux de gestion des chocs renforcés

9. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, le PAM aidera les personnes les plus vulnérables touchées par une crise à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents, en consolidant les systèmes nationaux de préparation et d'intervention et en augmentant les capacités nationales de mise en œuvre lorsque cela sera nécessaire. Dans le cadre de l'activité 1, il renforcera la gestion nationale des risques de catastrophe et la protection sociale réactive face aux chocs tout en fournissant directement une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence lorsque cela sera nécessaire pour compléter les initiatives nationales. En s'appuyant sur des éléments factuels rigoureux⁴, en suivant des approches en matière de ciblage fondées sur des données et en faisant appel à la mobilisation des communautés, le PAM apportera son concours à des interventions mieux ciblées qui prennent davantage en compte les risques.
10. Le PAM fournira une assistance technique et un appui au renforcement des capacités aux institutions gouvernementales chargées de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, notamment l'institut national pour la gestion des catastrophes, des acteurs de la protection sociale tels que l'institut national d'action sociale, ainsi que les autorités et les communautés locales. Il renforcera l'alerte rapide et l'analyse de la vulnérabilité et tirera parti du financement des risques de catastrophe pour permettre des interventions rapides. Il renforcera également les systèmes nationaux de transfert anticipé réactif face aux chocs en facilitant une intégration plus étroite de la gestion des risques de catastrophe et de la protection sociale.
11. Dans le nord du Mozambique, le PAM continuera d'apporter une aide vitale aux populations déplacées tout en passant d'un modèle d'intervention prolongée à une approche plus ciblée destinée à faire face aux chocs qui se sont déroulés récemment ou qui se font jour. Un ciblage fondé sur la vulnérabilité sera mis en place et un accent accru sera placé sur l'adéquation nutritionnelle de l'assistance et la prise en compte des besoins spécifiques des groupes de population vulnérables.

⁴ Le PAM réalisera des analyses approfondies des aléas et de l'impact des activités, des études des conflits et des travaux de recherche économique de sorte que les interventions d'urgence soient éclairées par des données fiables produites en temps utile.

12. Face aux aléas naturels et aux phénomènes météorologiques, le PAM complétera les actions menées par le Gouvernement, en intervenant sur demande pour combler des lacunes précises. Il fournira rapidement une assistance en nature ou en espèces au moyen de mécanismes d'intervention évolutifs et utilisera les systèmes nationaux lorsque cela sera possible.
13. Dans les zones à haut risque de malnutrition, le PAM fournira une assistance nutritionnelle ciblée aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 5 ans, qu'il complétera par des services d'éducation nutritionnelle, de dépistage et d'orientation vers les dispositifs compétents. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Gouvernement mozambicain, il contribuera à l'adoption des lignes directrices de l'OMS sur la prévention et le traitement de l'émaciation.
14. Le PAM travaillera aux côtés d'autres entités des Nations Unies et de partenaires humanitaires pour renforcer la gestion nationale des risques de catastrophe et la protection sociale réactive face aux chocs, tout en fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence.
15. Le PAM intégrera les assurances quant à l'action menée, l'ancrage local, la nutrition et la prise en compte des risques liés aux conflits dans l'ensemble des activités relevant de l'effet direct 1. La mobilisation des communautés, la responsabilité à l'égard des personnes touchées et l'ancrage local faciliteront une mise en œuvre efficace et pérenne des programmes en favorisant l'appropriation locale, en renforçant les capacités nationales et en soutenant la mise en place de solutions durables. Les programmes à dimension nutritionnelle contribueront à une meilleure alimentation et à la prévention de la malnutrition, tandis que les approches tenant compte des risques liés aux conflits contribueront à la cohésion sociale et au respect du principe consistant à "ne pas nuire". Le PAM garantira un accès équitable et une participation effective pour les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: Les ménages et les communautés vulnérables vivant dans des zones qui connaissent une insécurité alimentaire grave récurrente renforcent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux chocs, avec l'appui de systèmes gouvernementaux qui permettent de maintenir et de transposer à plus grande échelle des modèles efficaces de renforcement de la résilience, de façon à réduire la vulnérabilité et la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire au fil du temps

16. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM aidera les ménages et les communautés vulnérables à renforcer leur résilience face aux chocs et à réduire les besoins humanitaires. Les interventions augmenteront les moyens dont les ménages et les communautés disposent pour anticiper les chocs, y faire face et s'y adapter, tout en contribuant à la mise en place de systèmes alimentaires locaux plus résilients et plus inclusifs, et seront étroitement reliées à l'effet direct 3 du PSP.
17. L'activité 2 met l'accent sur les interventions intégrées mises en œuvre en collaboration avec des partenaires, interventions qui concordent avec les priorités du Gouvernement en matière de résilience et les systèmes nationaux axés sur le renforcement de la résilience et sont conçues pour produire les données factuelles dont les acteurs publics ont besoin pour transposer à plus grande échelle les approches couronnées de succès. L'effet direct 2 est ciblé d'un point de vue géographique sur les zones qui connaissent une insécurité alimentaire grave prolongée provoquée par des chocs répétés.
18. Le PAM appuiera la création d'actifs communautaires, la diversification des moyens d'existence, le développement des marchés et l'inclusion économique. Les actifs créés contribueront à préserver la sécurité alimentaire et aideront à restaurer les ressources naturelles et à les gérer de manière durable. Les interventions en faveur des moyens

d'existence favoriseront la création de revenus, la sécurité alimentaire et l'autosuffisance. Les activités de développement des marchés soutiendront le perfectionnement des compétences, la préparation des entreprises, l'accès au financement et les liens avec les marchés. Les interventions axées sur l'inclusion financière, les mécanismes de financement des risques et l'amélioration de l'accès aux bulletins météorologiques et aux informations sur les marchés renforceront l'aptitude des ménages à gérer les risques. Une attention particulière sera accordée aux possibilités qui sont offertes dans l'économie alimentaire aux femmes et aux jeunes en situation de vulnérabilité.

19. Le PAM collaborera avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ainsi qu'avec d'autres entités des Nations Unies, des organisations de la société civile et le secteur privé pour concevoir et mettre en œuvre des programmes intégrés par zone. En partenariat avec des acteurs du secteur public et du secteur privé, il contribuera au développement des compétences, à la création d'entreprises, à l'élargissement de l'accès au financement et à l'établissement de liens avec les marchés.
20. Le PAM tiendra compte des priorités transversales dans le cadre de l'effet direct 2. La conception des programmes renforcera la prise en main locale, la cohésion sociale et la responsabilité à l'égard des personnes touchées tout en favorisant une participation et un accès sur un pied d'égalité des femmes, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés. Des approches à dimension nutritionnelle et des interventions visant à faire évoluer la société et les comportements seront intégrées dans les activités de renforcement de la résilience afin d'encourager l'adoption de régimes alimentaires sains. Le PAM renforcera la durabilité environnementale en réduisant autant que possible les risques environnementaux et en soutenant les pratiques durables.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Tout au long de l'année, les populations vulnérables tirent parti de l'amélioration des résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire et de nutrition grâce à des systèmes et à des programmes gouvernementaux multisectoriels fondés sur des données factuelles qui ont été renforcés, notamment les dispositifs nationaux axés sur l'alimentation scolaire

21. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, le PAM renforcera les capacités et les systèmes du pays relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition en fournissant une assistance technique, en réunissant les parties prenantes et en apportant un appui en matière de données et d'analyse. En collaboration avec le Secrétariat technique chargé de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les ministères compétents, des établissements universitaires et des partenaires de développement, le PAM s'emploiera à améliorer la coordination multisectorielle, la prise de décision fondée sur des données factuelles et le renforcement des plateformes nationales de mise en œuvre.
22. Dans le cadre de l'activité 3, en se servant de programmes à dimension nutritionnelle comme points d'entrée, le PAM soutiendra les politiques, les stratégies et les programmes gérés par le Gouvernement qui intègrent la sécurité alimentaire et la nutrition dans tous les secteurs concernés. Il développera également les partenariats et les plateformes de partage des connaissances en vue de mobiliser des compétences techniques et des ressources et de promouvoir l'innovation.
23. Le PAM continuera d'aider le Ministère de l'éducation et de la culture à élargir le programme national d'alimentation scolaire tout en mettant davantage l'accent sur l'assistance technique, le renforcement des capacités institutionnelles et l'appui à la mise en œuvre de stratégies de financement pérenne. Les initiatives d'alimentation scolaire amélioreront l'accès à une alimentation saine pour les enfants d'âge scolaire tout en renforçant les systèmes alimentaires locaux au moyen d'achats décentralisés.

24. En s'appuyant sur les partenariats existants, le PAM fournira des repas scolaires et soutiendra des programmes en milieu scolaire complémentaires conformes au modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale, y compris dans les situations d'urgence et de relèvement rapide. Il tirera parti des partenariats qu'il a noués avec le Gouvernement, d'autres entités des Nations Unies, notamment l'UNICEF et les autres organismes ayant leur siège à Rome, les institutions financières internationales et le secteur privé, tout en s'employant à encourager la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour renforcer la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement inclusif.
25. Au titre de l'effet direct 3, le PAM aidera les partenaires à renforcer l'ancrage local et la responsabilité à l'égard des personnes touchées. Par l'intermédiaire d'institutions nationales et locales et en collaboration avec ces institutions, il contribuera à la prise en main locale, au développement des capacités et à la mise en place de systèmes pérennes, notamment au moyen de mécanismes de mobilisation des communautés et de remontée de l'information.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: Les acteurs humanitaires au Mozambique maintiennent un accès tout au long de l'année aux populations vulnérables dans les zones touchées par des conflits et mettent en œuvre des interventions humanitaires mieux coordonnées et plus efficaces tout en rendant compte plus efficacement de l'action menée

26. Au titre de l'effet direct 4 du PSP, le PAM appuiera l'intervention du système d'action humanitaire et de développement en contribuant à améliorer la coordination et l'efficacité et à mieux rendre compte de l'action menée au moyen de services communs et de services à la demande. Ces services permettront de maintenir l'accès aux populations vulnérables et de renforcer la rapidité et l'efficacité de l'action collective.
27. Dans le cadre de l'activité 4, le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) soutiendra les opérations humanitaires à Cabo Delgado en assurant un transport sûr et fiable pour le personnel humanitaire et les marchandises. En collaboration avec l'autorité nationale de l'aviation civile, l'UNHAS renforcera également les capacités nationales de transport aérien par la formation et l'amélioration de la sécurité.
28. Dans le cadre de l'activité 5, le PAM assurera des services à la demande à l'intention des partenaires de l'action humanitaire et du développement et des partenaires gouvernementaux. À travers la fourniture de services administratifs et de services liés à la chaîne d'approvisionnement, d'un soutien en matière de coordination et d'une assistance technique, il améliorera l'efficacité et l'efficacité des initiatives collectives tout en renforçant les systèmes nationaux et les dispositifs d'action publique. Le PAM contribuera également à la mise en service du Centre des opérations humanitaires et d'urgence de la Communauté de développement de l'Afrique australe à Nacala.
29. Le PAM continuera de diriger le mécanisme communautaire interorganisations de remontée de l'information qui s'appuie sur la permanence téléphonique *Linha Verde*: il communiquera des informations aux personnes concernées, les orientera vers les services compétents et leur donnera accès à des dispositifs de retour d'information et de plainte, y compris dans le cadre de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il renforcera ce mécanisme en améliorant la gestion des dossiers, la coordination des partenaires et les modalités de financement pérenne.
30. Le PAM fournira des services de transfert de type monétaire à la demande pour les programmes des partenaires, en tirant parti des systèmes de mise en œuvre de bout en bout pour faciliter la fourniture rapide et modulable de l'assistance tout en garantissant le respect de l'obligation de rendre compte.

31. Dans l'ensemble de ses activités de prestation de services, le PAM renforcera l'application du principe de responsabilité à l'égard des personnes touchées et œuvrera en faveur de la durabilité environnementale au moyen de mécanismes communautaires de remontée de l'information visant à améliorer la prestation de services et à l'aide de mesures destinées à réduire l'empreinte environnementale de ses opérations.

Hiérarchisation des priorités

32. Compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, le PSP pour 2027-2030 met l'accent sur les interventions qui produisent le plus grand impact et renforcent les systèmes gouvernementaux. L'intervention face aux crises demeure la composante la plus importante du portefeuille d'activités du fait de l'exposition continue du Mozambique aux aléas naturels et aux déplacements, mais elle a été dimensionnée en tenant compte de prévisions de financement et de priorités opérationnelles réalistes.
33. Au fil du temps, le PAM augmentera progressivement ses investissements dans l'accroissement des capacités nationales en matière de gestion des risques de catastrophe, dans l'appui aux filets de sécurité adaptatifs et réactifs face aux chocs et dans le renforcement de la résilience, afin de réduire les besoins humanitaires.
34. Dans le cadre du PSP, priorité est accordée au ciblage des zones géographiques et des populations les plus vulnérables. Compte tenu des ressources limitées disponibles, le PAM privilégiera la fourniture d'une assistance de qualité aux personnes nouvellement déplacées et aux ménages en situation d'insécurité alimentaire les plus vulnérables. Si les déficits de financement venaient à atteindre un niveau critique, le PAM appliquerait une stratégie d'adaptation progressive tenant compte des risques de façon à préserver les interventions essentielles visant à sauver des vies, tout en maximisant l'efficacité par l'intermédiaire des systèmes nationaux, de mécanismes communautaires de mise en œuvre et de partenariats stratégiques.

Stratégies de transition et de transfert des responsabilités

35. Le PSP prévoit un processus de transition structuré dans le cadre duquel le PAM entend renforcer la capacité du Gouvernement à diriger et à maintenir les interventions face aux chocs, tout en développant l'ancrage local et en réduisant progressivement son rôle dans la mise en œuvre directe. Il travaillera dès le début avec les institutions gouvernementales, les communautés et les organisations locales pour les aider à prendre en main les opérations, renforcer leurs capacités et établir des plans clairs de transfert des responsabilités.
36. Dans le cadre des interventions face aux crises, l'accent passera d'une aide humanitaire réactive à un appui en faveur de systèmes tenant davantage compte des risques et dirigés par les autorités du pays. Dans les domaines de la résilience et de l'alimentation scolaire, le PAM passera progressivement de la participation directe à la mise en œuvre à un rôle de facilitateur et de conseiller, de manière à contribuer à l'adoption et à la transposition à plus grande échelle de modèles éprouvés par l'intermédiaire de systèmes nationaux. Pour illustrer cette approche, on peut citer comme exemple le programme national d'alimentation scolaire, dans le cadre duquel les capacités du pays et les financements nationaux devraient permettre d'assurer, d'ici à 2030, le transfert progressif aux autorités de la responsabilité des activités menées dans les dernières écoles bénéficiant de l'appui du PAM.

ANNEXE I

Aperçu de la ligne de visée du plan stratégique pour le Mozambique (2027-2030)

TABLEAU 1: APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE MOZAMBIQUE (2027-2030)				
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise
Effet direct du PSP	Effet direct 1 du PSP: Les populations touchées par une crise qui sont ciblées au Mozambique sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels avant, pendant et après les chocs, notamment grâce à des systèmes nationaux de gestion des chocs renforcés.	Effet direct 2 du PSP: Les ménages et les communautés vulnérables vivant dans des zones qui connaissent une insécurité alimentaire grave récurrente renforcent leurs moyens d'existence et leur résilience face aux chocs, avec l'appui de systèmes gouvernementaux qui permettent de maintenir et de transposer à plus grande échelle des modèles efficaces de renforcement de la résilience, de façon à réduire la vulnérabilité et la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire au fil du temps.	Effet direct 3 du PSP: Tout au long de l'année, les populations vulnérables tirent parti de l'amélioration des résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire et de nutrition grâce à des systèmes et à des programmes gouvernementaux multisectoriels fondés sur des données factuelles qui ont été renforcés, notamment les dispositifs nationaux axés sur l'alimentation scolaire.	Effet direct 4 du PSP: Les acteurs humanitaires au Mozambique maintiennent un accès tout au long de l'année aux populations vulnérables dans les zones touchées par des conflits et mettent en œuvre des interventions humanitaires mieux coordonnées et plus efficaces tout en rendant compte plus efficacement de l'action menée.

Activité	Activité 1: Aider les systèmes nationaux et infranationaux à fournir une assistance vitale aux populations touchées par des chocs, notamment en renforçant la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale réactive face aux chocs et en fournissant une assistance alimentaire d'urgence et une assistance nutritionnelle ciblée lorsque cela est nécessaire pour compléter les initiatives nationales.	Activité 2: En coordination avec le Gouvernement, les partenaires et le secteur privé, fournir un appui intégré à dimension nutritionnelle dans les domaines de la résilience et des moyens d'existence. L'objectif est de contribuer à la mise en œuvre des priorités du pays en matière de résilience et à la mise en place à cet effet de systèmes dirigés par le Gouvernement dans les zones en proie à une insécurité alimentaire grave récurrente, tout en augmentant les capacités dont les acteurs nationaux disposent pour pérenniser et transposer à plus grande échelle les modèles efficaces de renforcement de la résilience.	Activité 3: Apporter une assistance technique, aider à réunir les parties prenantes et mettre à disposition des outils d'analyse pour renforcer la coordination multisectorielle ainsi que les capacités des institutions publiques concernées en matière de gestion et d'analytique des données, et fournir notamment un appui destiné au programme national d'alimentation scolaire et pour la fourniture directe temporaire de repas scolaires dans les zones ciblées.	Activité 4: Fournir des services de transport aérien humanitaire aux acteurs humanitaires.
				Activité 5: Fournir des services d'appui à la demande aux acteurs gouvernementaux et aux acteurs humanitaires.

ANNEXE II

**Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays
(en dollars)**

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS (en dollars)						
Effet direct du PSP	Activité	Première année 2027	Deuxième année 2028	Troisième année 2029	Quatrième année 2030	Total
1	1	104 249 714	102 687 177	94 662 445	88 303 199	389 902 534
2	2	23 224 778	24 567 704	26 782 451	28 563 217	103 138 150
3	3	6 733 864	7 550 461	7 843 919	5 031 475	27 159 719
4	4	5 797 641	6 227 398	6 552 244	6 790 217	25 367 500
	5	2 920 460	2 747 608	2 448 483	2 198 238	10 314 788
Total		142 926 457	143 780 347	138 289 542	130 886 345	555 882 692

TABLEAU 3: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)					
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Total
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	303 490 068	77 057 503	20 111 770	31 503 775	432 163 117
Mise en œuvre	38 185 519	13 272 267	3 689 980	343 455	55 491 220
Coûts d'appui directs	24 430 079	6 513 564	1 700 333	2 286 807	34 930 783
Total partiel	366 105 666	96 843 334	25 502 083	34 134 037	522 585 120
Coûts d'appui indirects	23 796 868	6 294 817	1 657 635	1 548 251	33 297 572
Total	389 902 534	103 138 150	27 159 719	35 682 288	555 882 692

ANNEXE III**Nombre de bénéficiaires par année**

TABLEAU 4: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE					
	Première année (2027)	Deuxième année (2028)	Troisième année (2029)	Quatrième année (2030)	Total
Total (hors chevauchements)	739 047	886 217	861 888	889 316	2 317 996

ANNEXE IV

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Données factuelles sur lesquelles repose le présent plan stratégique

1. **Données factuelles:** D'après l'évaluation du précédent PSP, les programmes relatifs à la résilience et à l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix étaient prometteurs, mais leur mise en œuvre a été fragmentée, organisée par projet et s'est déroulée à une échelle limitée, ce qui a affaibli l'impact global.
 - **Suite donnée dans la conception du PSP:** Dans le cadre du PSP pour 2027-2030, le PAM passera à des programmes axés sur la résilience intégrés et évolutifs. Il mettra l'accent sur les zones en proie à une insécurité alimentaire récurrente en superposant les interventions et en s'appuyant sur des systèmes gouvernementaux renforcés pour pérenniser et transposer à plus grande échelle les modèles efficaces.
2. **Données factuelles:** Les auteurs de l'évaluation ont constaté que le PAM était parvenu à renforcer les systèmes nationaux et l'appropriation des opérations par les autorités, mais ont fait remarquer que la pérennisation des activités nécessitait d'ancrer davantage les programmes dans les institutions du pays et de réduire la dépendance à l'égard de la mise en œuvre directe.
 - **Suite donnée dans la conception du PSP:** Le renforcement des systèmes est un élément clé du PSP. Il vise à accroître le rôle de catalyseur que le PAM joue dans le cadre de ses activités d'assistance technique, d'appui à l'élaboration des politiques, de production de données factuelles et de renforcement des capacités au service des programmes dirigés par le Gouvernement.
3. **Données factuelles:** Les évaluateurs ont indiqué que l'approche générale par programmes que le PAM avait suivie réduisait l'impact de ses activités, tout en relevant que les atouts particuliers de l'organisation reposaient sur son rôle de chef de file technique et ses compétences en matière d'analytique, de coordination et de ciblage des interventions.
 - **Suite donnée dans la conception du PSP:** Le PSP intègre des données factuelles et analytiques, la définition de priorités sur le plan géographique et des approches adaptées au contexte. Il concentre les ressources là où l'insécurité alimentaire est la plus grave et tire parti des compétences techniques et de la capacité de l'organisation à réunir les parties prenantes.

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

4. Les systèmes de suivi associeront les évaluations de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des marchés au suivi post-distribution et aux remontées d'information de la part des communautés afin d'éclairer l'adaptation des programmes et d'améliorer le ciblage et la mise en œuvre. La combinaison du suivi en personne, du suivi par des tiers et du suivi à distance avec l'appui d'outils numériques et les missions conjointes menées avec des partenaires gouvernementaux et des partenaires des Nations Unies permettront d'assurer une gestion adaptative et de vérifier les résultats obtenus dans le cadre du PSP. Les communautés pourront communiquer des informations en retour par plusieurs moyens, notamment la permanence téléphonique *Linha Verde*, et les dossiers pourront être enregistrés, suivis et traités.
5. Tout au long de la période d'exécution du PSP, le PAM réalisera une série d'évaluations et divers examens stratégiques afin de mieux rendre compte de l'action menée et de produire des données factuelles dans le but d'éclairer la prise de décisions. Une évaluation d'impact

sera consacrée en 2027 à l'action anticipatoire liée aux sécheresses, une évaluation décentralisée sera menée en 2029 sur les liens entre le renforcement des systèmes, l'action anticipatoire et la protection sociale réactive face aux chocs, et un examen à mi-parcours ainsi qu'une évaluation finale du PSP seront également réalisés.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

6. La gestion des risques est pleinement intégrée dans les processus de gestion prévus dans le PSP et par le bureau de pays, et les risques font l'objet d'un suivi continu par l'intermédiaire de systèmes institutionnels et d'évaluations sur le terrain. Conformément à son cadre global relatif aux assurances à donner, le PAM atténuera les risques de fraude, de détournement et de corruption au moyen de contrôles internes renforcés, de la supervision des partenaires, du suivi de l'assistance et de mesures d'assurance adaptatives. Les risques relatifs à la sécurité et aux opérations seront gérés à l'aide d'évaluations régulières des risques, d'une cartographie des accès, de programmes tenant compte des risques liés aux conflits et d'une planification de la continuité des activités. Les risques en matière de protection seront pris en compte par l'intermédiaire de systèmes renforcés de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, à travers le développement des capacités des partenaires et au moyen de mécanismes communautaires accessibles de remontée de l'information.
7. Conscient de l'accentuation des problèmes de financement et de l'aggravation du climat d'incertitude, le PAM suivra une stratégie de mobilisation de ressources diversifiée afin de réduire sa dépendance à l'égard des donateurs habituels. Au moyen de partenariats renforcés avec les pouvoirs publics, les partenaires de développement, le secteur privé et les institutions financières internationales, il s'attachera à mobiliser des financements innovants et pérennes.
8. Le PAM se conformera à son cadre pour la durabilité environnementale et sociale et passera en revue les activités des programmes en évaluant les risques environnementaux et sociaux, afin de limiter les répercussions négatives éventuelles sur les personnes, les communautés et l'environnement naturel. Il veillera à ce que des mesures appropriées soient prises pour éviter, réduire le plus possible ou contrebalancer ces répercussions.

ANNEXE V**Liens vers les ressources techniques et connexes**

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le [portail de données sur les PSP](#)¹.

¹ Conformément à la "[politique en matière de plans stratégiques de pays](#)", approuvée par le Conseil d'administration (WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1*).

Liste des sigles utilisés dans le présent document

OMS	Organisation mondiale de la Santé
PSP	plan stratégique de pays
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance